

MESURES TRANSITOIRES/ FORMATION COMPLÉMENTAIRE DE 21H POUR LES INFIRMIERS TRAVAILLANT AU BLOC OPÉRATOIRE

Pré-requis

- Etre infirmier diplômé d'Etat exerçant en bloc opératoire
- Détenir une autorisation temporaire d'exercice des actes et activités du 4311-1-1 valide selon le décret n°2024-954 du 23 octobre 2024

Joindre l'autorisation temporaire d'exercice des actes et activités du 4311-1-1 lors de l'inscription

<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/Demande-d-autorisation-temporaire-c>

Public

IDE exerçant en bloc opératoire justifiant d'une autorisation temporaire d'exercice des actes et activités du 4311-1-1 valide selon le décret n°2024-954 du 23 octobre 2024

Objectifs

- Etre en capacité de réaliser les actes et activités définis à l'article R. 4311-11-1 du code de la santé publique
- Obtenir l'attestation de formation aux actes et activités définis à l'article R. 4311-11-1 du code de la santé publique.



Durée / Dates / Lieu

- 3j (date limite d'inscription J-15)
- 16/17/18 mars 2026
- 01/02/03 septembre 2026
- 03/04/05 novembre 2026
- 15/16/17 juin 2026



Tarif

- 2 100,00 €



Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription à renvoyer à :
Institut de Formation des Infirmiers Spécialisés
Département des Instituts de Formation
IFIS-Formation Continue
50, route de Saint-Sébastien
44093 Nantes cedex
bp-fc-ifis@chu-nantes.fr

Programme

conformément à l'arrêté du 20 janvier 2025:

- Cadre juridique de la réglementation pour l'exercice des actes de l'article R4311-11-1 du CSP
- Sensibilisation à la gestion des risques génériques et associés en particulier aux actes et activités infirmiers de bloc opératoire
- Sensibilisation à la gestion des risques liés à la mise en œuvre et à la réalisation des actes et activités visés, notamment dans le cadre de l'assistance de chirurgie
- Sensibilisation à la gestion du risque infectieux associé aux actes et activités réalisés, notamment dans le cadre de l'assistance de chirurgie

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques interactifs: échanges, réflexions sur les pratiques professionnelles

Modalité d'évaluation

Tests de positionnement au début et en fin de formation

Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Bilan en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Porteur d'un handicap ou difficultés d'apprentissage ?

Contactez-nous en toute confidentialité, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner pour trouver ensemble une solution :
bp-dif-referents-handicap@chu-nantes.fr

Taux de satisfaction

nouvelle formation 2025

Intervenant(s)

Cadres de Santé formatrices de l'école IBODE du CHU de Nantes

IBODE participants à la formation